

Vos contacts Total Direct Energie :

SERVICE CLIENT BUSINESS

Téléphone : 09 77 40 50 40

(prix d'un appel local)

E-mail : service.business@total-directenergie.com

☒ Acquisition☐ Renouvellement**VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL**

est disponible pour toute question liée à la validation du contrat

Nom : C.CEPI

Mail : _____

Téléphone : _____

Vos coordonnéesRaison sociale* : EARL BARRE ET FILSCode APE* : 0113Z N° SIRET* : 327 048 260 00035Adresse du site de consommation* : 6148 Route de Saint GillesCode postal* : 3 0 3 0 0 Ville* : BEAUCAIRENom* : BARRE Prénom* : Jean-LucEmail* : barrejeanluc@sfr.frTéléphone* : 0609530777

Centrale de référencement : _____

N° adhérent : _____

* Mentions obligatoires

Facturation

Raison sociale (si différente du client) : _____

Adresse (si différente du client) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mode de réception des factures : ☒ Électronique ☐ Courrier

Rythme de facturation :

• Mensuel : Gaz Naturel T3 - Électricité C4/C3

• Bimestriel : Gaz Naturel T1/T2

PaiementMode de règlement : ☒ Prélèvement ☐ _____

Délai de paiement : 15 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture

CONDITIONS TARIFAIRES DE GAZ NATUREL – SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Identifiant PCE ou n° PDC : _____

Consommation Annuelle de Référence (CAR) : _____ MWh

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Profil du Gestionnaire du Réseau de Distribution (GrDF) : _____

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Option Tarifaire de Distribution : ☐ T1 ☐ T2 ☐ T3

Abonnement dont acheminement (€/an)	Prix fourniture (€/MWh)	Charges variables de distribution (€/MWh)

À titre indicatif, le montant de la CTA à la date de signature du Contrat est de _____ €/an.

Le prix de la fourniture est fixe et inclut les coûts des CEE et CEE précaires pour la durée du Contrat.

L'Abonnement et les charges variables de distribution incluent le coût de transport et de distribution de gaz naturel.

Toute modification de la tarification des Gestionnaires de Réseaux sera répercutée au Client.

Autre : _____

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ - COMPTEUR C4/C3 - SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

N° Point De Livraison (PDL) : 50087068376690

Formule Tarifaire Acheminement (FTA) à date :

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 01/01/2021

☒ C4 CU

☐ C3 HTA5 CU

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 31/12/2024

☐ C4 LU

☐ C3 HTA5 LU

C4 - Puissances souscrites (>36kVA) :

HPH : 60 kVA

HCH : 60 kVA

HPB : 60 kVA

HCB : 60 kVA

C3 - Puissances souscrites (<250kW) :

Pointe : _____ kW

HPH : _____ kW

HCH : _____ kW

HPB : _____ kW

HCB : _____ kW

	Fourniture		Coefficients de capacité*
	Abonnement (€/an)	€/MWh	kW/MWh
Pointe	420,00	0,00	0,0000
HPH		82,67	0,5601
HCH		55,49	0,0357
HPB		53,16	0,0000
HCB		33,64	0,0000

* Le prix du mécanisme de capacité pour l'année N est obtenu en multipliant les coefficients de capacité par poste horosaisonnier par le prix de la dernière enchère organisée sur la plateforme d'échanges EPEX-spot, pendant l'année N-1.

À titre informatif, le prix de l'enchère 2020 appliqué pour l'année civile 2021 est de **39,0954€/kW**

Option Électricité verte : ☐ Oui ☒ Non



Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH. Les coûts des CEE et CEE précaires sont intégrés pour la durée du Contrat.

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client. Conformément aux Conditions Générales de Ventes, le coût du mécanisme de Capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.

Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de Puissance souscrite, TOTAL DIRECT ENERGIE se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Autre : « Frais supplémentaires à prévoir en fonction des tarifs GRD en vigueur »

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel :

(JJ/MM/AAAA)

21/12/2020

à 17 h 00

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée au recto du Bulletin de Souscription.

Pour l'exécution de son contrat, le Client autorise Total Direct Energie à récupérer auprès des Gestionnaires de Réseau de Distribution (ENEDIS et GRDF) son historique de relèves ainsi que ses données contractuelles et techniques (Puissance souscrite, Formule tarifaire d'acheminement, option tarifaire et profil de consommation)

Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription et du mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture de l'électricité et/ou du gaz.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

Contrat de Gaz Naturel :

- ☐ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes (notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☐ Mandat de prélèvement à compléter

Contrat d'Electricité :

- ☐ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)
- ☐ Mandat de prélèvement à compléter

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://total.direct-energie.com/professionnels/documents/cgv-dvi>

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Nom du signataire : _____

Fait à :

Le :

L'énergie est notre avenir, économisons la !

Total Direct Energie - SA au capital de 5 164 558,70 € - RCS de Paris 442 395 448 - Siège : 2 bis rue Louis Armand - 75015 Paris

Référence client : _____

CRÉANCIER

Nom du créancier

Total Direct Energie

Adresse

**2 bis rue Louis Armand
75015 Paris**

Identifiant créancier SEPA

FR03ZZZ488157

Référence Unique de Mandat

Type de prélèvement

☒ **Récurrent**

DÉBITEUR (À REMPLIR PAR LE CLIENT)

Raison Sociale : _____

SIRET : _____

Numéro rue : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Coordonnées bancaires

BIC : _____

IBAN :

F	R																		
---	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Trésorerie (uniquement pour les marchés publics)

Référence trésorerie : _____

Raison sociale : _____

Numéro rue : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Email : _____

Date :

Signature :

Lieu :

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez TOTAL DIRECT ENERGIE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à ses instructions. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

En l'absence de retour du mandat SEPA signé par le Client à TOTAL DIRECT ENERGIE dans un délai de quinze (15) jours, celui-ci est réputé accepté.